



CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CAMP BASKET DU CJS

I. Conditions de participation :

Les participants au camp doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de basket-ball (Licence compétition).

Pour participer au camp basket du CJS, il faut être né entre 2011 et 2018.

Les inscriptions se font par voie postale [via le lien suivant](#)
Merci de joindre le formulaire d'inscription complété ainsi qu'un chèque à l'ordre : CJS GEISPOLSHEIM.

II. Mode de paiement :

Les règlements devront être effectués par chèques bancaires (à l'ordre du CJS GEISPOLSHEIM), ou en espèces (dépôt en mains propres au centre sportif).

Dans tous les cas, **la totalité du paiement doit être effectué avant le début du camp.**

III. Conditions d'annulation et de remboursement :

En cas d'annulation avant le camp pour un motif de blessure ou de maladie, des frais administratifs seront appliqués pour un montant de 70,00€.

Tout départ anticipé pour d'autres raisons ne pourra aucunement faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Pour tout remboursement, il vous sera demandé un justificatif médical ainsi qu'un RIB pour l'établissement d'un virement.

En cas de MODIFICATION ou ANNULATION DU PARTICIPANT : prévenir la responsable du camp immédiatement par mail à basket.cjsgeispo@gmail.com.

Annulation par le CJS : Le CJS GEISPOLSHEIM se réserve seul le droit d'annuler un camp, avec remboursement des sommes déjà avancées pour le camp. Ceci pourrait être le cas si le nombre d'inscrit étaient insuffisants

IV. Modification du programme :

Les prix comprennent : le camp sportif, l'animation, l'encadrement et une tenue (cf. paragraphe assurance).

Modifications du programme : La responsable du camp peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

V. Discipline :

Tous nos camps respectent les lois en vigueur pour la protection des mineurs.

Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du camp, le CJS Geispolsheim se réserve le droit d'en informer les parents et d'interrompre temporairement ou définitivement son camp.

VI. Assurance :

L'assurance du CJS Geispolsheim couvre les responsabilités civiles des organisateurs et des personnes assurant l'encadrement. L'assurance du CJS Geispolsheim ne couvre pas les vols, dégradations, bris d'objets personnels, malveillance. Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier.

Véhicule : En inscrivant votre enfant au camp, vous donnez votre accord pour que les animateurs transportent votre enfant dans leurs véhicules personnels en cas d'urgence (ex.: hôpital) ou pour des raisons d'organisation (piscine ou autre sortie dans le minibus).

En inscrivant votre enfant vous confirmez avoir lu et accepté les présentes conditions de participation.